

Justification des facteurs de réduction forfaitaires pour la ventilation à la demande et ventilation 2-zones en combinaison avec l'unité de ventilation CHR 325 PRO

Système	Ventilation à la demande pour système D de Brink en combinaison avec CHR 325 PRO
Sujet	Justification des facteurs de réduction dans le tableau forfaitaire 1
Date	12-05-2020
Rédige par	Walter Suvée

Exigences générales

- Les systèmes de ventilation à la demande de Brink répondent aux exigences qui ont paru dans l'annexe 7 du Moniteur belge du 23.12.2014 au sujet de la réglementation concernant les prestations énergétiques.
- Les systèmes de ventilation mécanique contrôlée de Brink en combinaison avec l'unité CHR 325 PRO fonctionnent automatiquement sans intervention de l'utilisateur.
- Pendant le fonctionnement automatique, le débit d'air amené dans chaque pièce sèche qui est réglée par la ventilation mécanique contrôlée, est égal à au moins 10% du débit d'air amené exigé au minimum pour la pièce en question.

Imprécision de mesure des détecteurs

- La précision de mesure des sondes CO₂ de Brink répond à l'exigence de +/- 40 ppm +5% de la valeur dans la plage de 300 à 1200 ppm.
- La précision de mesure des sondes d'humidité de Brink répond à l'exigence de +/-5% de la valeur dans la plage de 10 à 90% d'humidité relative.

Tableau 1. Système D avec réglage de l'air amené en fonction des besoins dans les pièces sèches et/ou réglage de l'air évacué en fonction des besoins dans les pièces humides.

Type de détection dans les pièces sèches	Type de réglage de l'air amené dans les pièces sèches	Freduc, vent, heat, zones Autre ou pas de détection dans les pièces sèches	Système Brink + CHR 325 PRO
Local CO ₂ : Une ou plusieurs sondes dans chaque pièce sèche	2 (nuit/jour) ou plusieurs zones	0,49	Ventilation mécanique contrôlée 2.0 Configuration 1
Local semi-CO ₂ : Une ou plusieurs sondes dans la pièce habitée principale et une ou plusieurs sondes dans la chambre à coucher principale	2 (nuit/jour) ou plusieurs zones	0,53	Ventilation mécanique contrôlée 2.0 Configuration 2
Local semi-CO ₂ : Une ou plusieurs sondes dans la pièce habitée principale et une ou plusieurs sondes dans la chambre à coucher principale	Central	0,87	Ventilation mécanique contrôlée Configuration 3

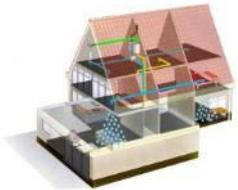
Configuration 1 : $f_{r,reduc.}$ 0,49



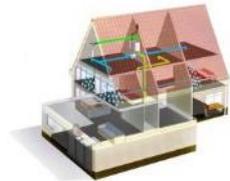
CHR 325 PRO



Vanne à 3 voies



Plus de ventilation pendant la journée



Plus de ventilation pendant la nuit



Max. 8 sondes CO2



Sonde HR en option

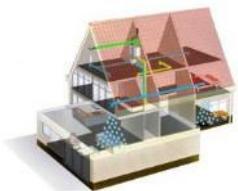
Configuration 2 : $f_{r,reduc.}$ 0.53



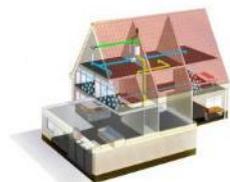
CHR 325 PRO



Vanne à 3 voies



Plus de ventilation pendant la journée



Plus de ventilation pendant la nuit



Sondes CO2



Sonde HR en option

Configuration 3 : $f_{r,reduc.}$ 0.87



Sondes CO2



Sonde HR en option